



Injonction contre la ville

Les corps publics prennent connaissance des activités du conseil avec M. P. Viau

Une action qui serait de nature à éloigner les industriels de chez-nous — La Shenley fait des remarques sévères — La Mercks hésiterait-elle de commencer ses travaux préliminaires?

"To Hell with the Population of Valleyfield!" Voilà ce que déclarait les propriétaires de la Shenley Corporation, propriétaires de la Québec Distillers, à Valleyfield, au sujet de la signification d'une injonction contre la Cité de Salaberry-de-Valleyfield par un de ses contribuables.

Des imposantes délégations de Valleyfield, au sujet de la signification d'une injonction contre la Cité de Salaberry-de-Valleyfield par un de ses contribuables.

Des imposantes délégation de la Chambre de Commerce des Jeunes, de la Chambre de Commerce Senior et du comité Industriel ont rencontré les membres du conseil municipal hier après-midi, à 4 heures, à l'Hôtel-de-Ville afin de prendre connaissance de l'injonction prise par M. Paul Viau, de Valleyfield, contre la Cité de Salaberry-de-Valleyfield. Cette injonction interdit la ville de livrer de la pierre concassée à la Québec Distillers.

Son Honneur le maire Robert Cauchon expliqua au début de la réunion que si nous voulons l'avenir de notre ville il faut la faire progresser en y établissant des industries et en maintenant la main-d'oeuvre. M. Paul Viau, de Valleyfield, dit-il, a pris une injonction contre la ville cette semaine pour nous empêcher de livrer de la pierre concassée à la Québec Distillers et ceci jusqu'à ce que le tribunal prenne une décision définitive.

Le premier magistrat explique que les villes de St-Hyacinthe, Granby et autres adoptent fréquemment des mesures qui dépassent la loi, tout en n'abusant pas du privilège, pour aider et encourager l'établissement des industries dans leur ville. Valleyfield a agi de la même façon mais voilà qu'un seul contribuable prend les mesures nécessaires pour empêcher la cité de coopé-

rer avec des industries comme la Shenley Corporation. La cité vendait cette pierre concassée, explique-t-il, à la Québec Distillers au prix de \$1.25 la tonne.

On admet ensuite que la cité n'agissait pas exactement selon sa charte mais qu'elle avait voulu faire ces travaux dans le but d'aider et de coopérer avec les industriels.

Son Honneur le maire déclara que ce n'est pas en agissant ainsi que Valleyfield saura attirer des industriels étrangers dans ses murs. "Une telle chose ne s'est jamais vu ailleurs qu'à Valleyfield, dit-il".

Informés de la tournure soudaine des choses à la Québec Distillers à Valleyfield, les propriétaires, Shenley Distillers, à Cincinnati, Ohio, déclarèrent immédiatement: "To Hell with Valleyfield". Ces industriels ont apparemment une très belle notion des citoyens qui forment la population de Valleyfield.

On déclara aussi à cette assemblée que la Mercks Corporation, manufacturiers de pénicilline, qui doit commencer ses travaux de construction prochainement hésitera peut-être d'entreprendre un tel travail si elle réalise que la moindre coopération du Conseil Municipal peut leur apporter des ennuis plus tard. Il en serait ainsi des autres nouveaux industriels de notre ville.

D'après les commentaires entendus des membres présents, la seule solution au problème à l'heure actuelle sera la suivante: Le désistement de l'injonction interlocutoire par M. Paul Viau.

Tous les membres présents à cette réunion ont pris connaissance des faits et ils ont promis de collaborer, comme par le passé, avec les autorités civiles pour faire tout en leur possible pour le progrès de la cité de Salaberry-de-Valleyfield.

Le 25e Festival des Fanfares remporte un éclatant monstre dimanche aux Trois-Rivières

L'Union Musicale de Valleyfield rappelée à plusieurs reprises — Plusieurs citoyens de Valleyfield accompagnaient les musiciens

Le festival des fanfares amateurs de la province de Québec, qui marquait le 25e anniversaire de la Philharmonie de La Salle, a groupé dimanche dernier, aux

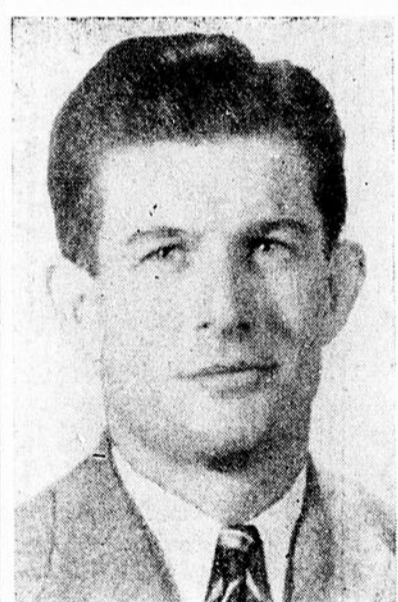
Trois-Rivières, 1,300 musiciens appartenant à 25 fanfares et des milliers de visiteurs auxquels la Cité de Lavolette a fait une réception chaleureuse.

DE RETOUR AU PAYS



L'officier pilote GERALD HALLE, fils de M. et Mme Marcellin Hallé, de Valleyfield Nord, est de retour au pays après avoir passé 14 mois outre-mer. Il fit ses études au Séminaire de Valleyfield, s'enrôla dans l'aviation en novembre 1942, fit ses premières envolées au Cap-de-la-Madeleine et obtint ses ailes et grade d'officier-pilote en janvier 1944 à St-Hubert. Au printemps de cette même année il partit pour outre-mer et servit à quatre bombardements sur l'Allemagne avec les Escadrilles des Alouettes. Il repartira pour le Japon dans quelque temps.

EN EUROPE



M. STANLEY H. CHAMBERS, employé à la Montreal Cottons Limited, à Valleyfield, qui vient d'être choisi par le gouvernement fédéral pour étudier les derniers développements scientifiques dans le domaine du textile en Allemagne. M. Chambers partira au cours des prochaines semaines.

C'était le plus grand déploiement du genre vu aux Trois-Rivières.

La manifestation débuta par un défilé très pittoresque de tous ces corps de musique de flambeaux jusqu'au stade de baseball, où se déroula le festival. L'éclat des uniformes et les sons joyeux des instruments constituaient un spectacle unique.

Les 25 fanfares exécutèrent quelques pièces avec un ensemble étonnant, puis chaque fanfare (Suite à la page 7)

La Cité de Salaberry-de-Valleyfield reçoit un ordre formel de la Cour Supérieure de cesser de fournir, livrer et vendre de la pierre concassée à la Québec Distillers — M. Paul Viau, de Valleyfield, prend une injonction contre la Ville dans cette cause

M. Paul Viau, contracteur de la ville de Salaberry de Valleyfield, à titre de contribuable et électeur de la dite cité, a pris une injonction contre la Cité de Salaberry de Valleyfield la semaine dernière afin d'empêcher cette dernière de fournir, vendre et livrer de la pierre concassée à la Québec Distillers Limited.

Mardi matin dernier, l'honorable Juge Alfred Duranleau, siégeant au Palais de Justice à Valleyfield, a maintenu l'injonction et a ordonné à la Cité de cesser de livrer de la pierre concassée à la Québec Distillers.

L'injonction sera plaidée au mérite mercredi prochain, le 1er août, devant le Juge Duranleau au Palais de Justice à Salaberry de Valleyfield.

Une source autorisée nous apprend que cette décision de la Cour Supérieure retardera considérablement les travaux d'agrandissement qui se font actuellement à la Québec Distillers. A l'heure actuelle, ajoute-t-on, si l'on désire de la pierre concassée à cet endroit on devra payer une somme plus élevée et, même si un nouveau con-

tracteur était mis sous contrat pour faire ce genre de travail, plusieurs jours s'écouleraient avant de remettre le tout en opération.

On nous apprend que des corps publics et organisés dans notre milieu protesteront vigoureusement contre de telles attitudes qui sont de nature à éloigner les industriels de chez-nous au lieu de les encourager à enir s'établir ici.

La copie de l'injonction interlocutoire cite en partie que le demandeur, M. Paul Viau, "demande de cesser de fournir les prétendus services mentionnés et en particulier de fournir, vendre et livrer de la pierre concassée à la Québec Distillers Incorporated, à ses agents, représentants ou toute autre personnel; de ne pas commettre ou exécuter la construction d'aucun chemin sur la propriété de la mise en cause, Québec Distillers Incorporated, le tout jusqu'à ordre contraire..."

La décision finale de la Cour Supérieure sera annoncée fort probablement la semaine prochaine alors que nous en publierons les détails dans notre édition régulière de jeudi prochain, le 2 août.

La paroisse de Ste-Philomène fête le jubilé d'argent de son curé, M. l'abbé Paiement

La journée débute par une messe solennelle — Son Excellence Mgr J.-A. Langlois assiste à la fête — Une grande fête paroissiale termine la journée

Dimanche dernier, une très belle fête s'est déroulée dans la belle paroisse de Ste-Philomène où plusieurs personnes des paroisses environnantes se rendirent pour assister aux cérémonies qui eurent lieu durant la journée.

Le héros de la fête n'était nul autre que M. l'abbé Alexandre Paiement, curé de Ste-Philomène depuis neuf ans. On fêtait son jubilé d'argent sacerdotal. M. le curé Paiement fit ses études classique et théologique au Séminaire de Valleyfield où il enseigna quelques années. Ensuite ayant été nommé vicaire, il exerça du ministère à Ste-Martine pendant cinq ans, c'est-à-dire de 1920 à 1925. Il fut aussi vicaire à la Cathédrale de Valleyfield pendant 11 ans. De Valleyfield, il partait pour Ste-Philomène où il est curé depuis neuf ans.

La journée débuta par une grand-messe solennelle qui fut chantée par le jubilaire. Il était assisté par son confrère de classe, M. l'abbé A. Jeannotte, qui agissait comme diacre. M. l'abbé Gérard Thibert, un enfant de la paroisse, servait comme sous-diacre. Son Excellence

Mgr J. Alfred Langlois assistait au trône, assisté de Mgr Bourget et de M. l'abbé Dominique Julien, supérieur du Séminaire. Le sermon de circonstance fut donné par Mgr P.-E. Léger, curé de la Cathédrale de Valleyfield.

Dans le sanctuaire, on pouvait remarquer Mgr Jean-de-la-Croix Dorais, Mgr D. Neveu, ancien curé de la Cathédrale de Valleyfield, M. le chanoine Paiement de Boucherville, cousin du jubilaire; M. les abbés Paul-Emile Leduc, qui agissait comme maître de cérémonie, R. Legault, organisateur de la fête, et le séminariste Lécuyer de Ste-Philomène. Plusieurs curés des environs étaient venus aussi assister à cette grand-messe; on remarquait: M. G. Bonnier, curé d'Hudson, M. D. Mailloux, curé de Châteauguay, M. O. Séguin, curé de St-Louis et autres.

Après la messe, les hommages de la paroisse furent présentés par le marguillier Giroux. Un grand banquet fut ensuite servi aux parents de M. le curé Paiement ainsi qu'à ses confrères présents. Au cours (Suite à la page 12)

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 73

Vol. 10 Jeudi, le 26 juillet, 1945 No 11

Trois mois de prison à deux individus accusés de vol à la War Assets à Valleyfield

"Il est regrettable de voir encore ici aujourd'hui des gens accusés de vol. C'est d'autant plus regrettable que l'on soit porté à croire que ces accusés semblent être d'avis que des vols commis sur la propriété du gouvernement ne sont pas des vols". Voilà ce que déclarait, jeudi dernier, en Cour de Magistrat, le juge Régnier lorsque certains employés à la War Assets étaient traduits devant lui pour répondre à des accusations de vol.

"Depuis bientôt 15 jours, dit M. le juge Régnier, 7 ou 8 jeunes gens comparaissent devant moi accusés de vol. Il faut que ces choses cessent et j'entends prendre les moyens nécessaires pour enrayer cette épidémie de vols à cet endroit."

Deux jeunes citoyens de Valleyfield, dont l'un purge déjà une sentence à la prison locale, ont été condamnés à trois mois de prison chacun, sous une plainte de vol portée par la Gendarmerie Royale du Canada. Cette dernière association entend coopérer avec les autorités pour faire cesser les vols à la War Assets Corporation de notre ville.

Ces deux jeunes gens étaient accusés de vols de marchandise pour

une somme approximative de \$100.00. Ils ont été arrêtés la semaine dernière et ils ont opté pour l'enquête préliminaire qui eut lieu en Cour de Magistrat.

Dans cette cause Me Albert Lemieux, qui était l'avocat des inculpés, fit valoir une objection à la plainte telle qu'elle était faite. Après avoir délibéré sur cette question, le tribunal renvoya l'objection de Me Lemieux. Les deux jeunes gens plaidèrent coupables et furent condamnés à la sentence mentionnée.

Un homme assez âgé, père d'une grosse famille, avait passé la semaine en prison faute de pouvoir fournir le cautionnement requis. Il fut condamné au temps passé en prison. Il était accusé de vol sur la propriété du Roi.

Un autre citoyen, sans dossier judiciaire, a été condamné à une amende de \$60.00 et les frais sous un même chef d'accusation. M. le juge Régnier fit alors remarquer que "l'on doit donner un exemple dans ce cas car nous en sommes rendus à un point où la bonne renommée de Valleyfield est en jeu". L'individu fut donc condamné à \$60. d'amende et les frais.

LES PETITES ANNONCES — Payables d'avance

ON DEMANDE

Femme ou fille, parlant anglais, pour travail général de maison. Très bon salaire.

S'adresser à—
Mme E.-A. Walther,
252, rue Salaberry,
Valleyfield, Qué.

ON DEMANDE

Cuisinière d'expérience, (femme de préférence), demandée immédiatement pour travail dans un hôtel de la région. Bon salaire, bonnes conditions de travail. S'adresser en écrivant seulement à

La Gazette de Valleyfield
Valleyfield, P.Q.

(26-C)

LUTTE

Aréna
DE
Valleyfield
DIMANCHE, LE
29 JUILLET

FINALE
PAUL - BOB LORTIE
- VS -
MADISON - LADUE

2 dans 3
SEMI-FINALE
FRANK VALOIS

- VS -
DON SERIO
2 — Préliminaires — 2

Le prix d'admission est maintenant de: \$0.75 pour les billets réservés et de \$0.50 pour l'admission générale. Taxes incluses.

Pour réservations Tél. 1292

SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée pour ouvrage général de maison. Petite famille sans enfants. S'adresser, 138, rue St-Laurent ou Tél.: 793, 12-19-26-2p

AVIS

Le soussigné désire informer le public qu'il ne sera pas responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un avis écrit, dûment signé par lui-même.

M. DONAT PIVIN,
Beauharnois,
19-23-30p

A VENDRE

Dodge Sedan 1932, avec licence 1945, en très bonnes conditions. S'adresser à 16A Ogilvie, Bellerive.
19-26c

A VENDRE

Belle propriété, toute neuve, imitation de brique, deux logements; située à Valleyfield. Conditions très avantageuses. S'adresser, le soir: Elzéar Vincent, tél. 80-12, Ormstown, Co. Châteauguay, Qué.
5-12-19-26p

A VENDRE

Pontiac Victoria 1942, aussi Plymouth 1934, quatre portes. S'adresser à 72a, Chemin Larocque, Valleyfield.
19-26c

A VENDRE

Camp meublé ainsi qu'articles de pêche. S'adresser à Adélar Hogue, 281, rue Danis, Valleyfield.
5-12-19-26p

ON DEMANDE

Chevaux vivants pour viande de renard. Hooker Fox Farms, Ormstown, tél. 624 r2 ou 611 r2. t.f.

A VENDRE

Maison 5 logements, très bonnes conditions. S'adresser à 226, Avenue Grande-Île, Valleyfield.
12-19-26-2p

PERDU

Un porte monnaie ayant été perdu avec une somme d'argent assez considérable samedi après-midi vers 5 heures entre St-Stanislas de Kostka et Valleyfield. Récompense généreuse à qui la ramportera au Château Salaberry à la Provinciale Transport. 26p

AVIS

M. L. BROUILLETTE,
optométriste,
44, rue Ste-Cécile,
Valleyfield
désire aviser que son bureau sera fermé TOUS LES SOIRS DU MOIS D'AOUT à partir de 5.30 heures p.m.

Première Bouillotte ANNUELLE

Organisée par le cercle St-Stanislas-de-Kostka DIMANCHE, LE 29 JUILLET

à 12.30 - midi et demi.

Magnifiques prix de présence

ADMISSION: 75c

Pour les membres du cercle seulement.

Au camp chez ELZEAR LALONDE à St-Stanislas-de-Kostka

Réparation, Location et Achat

Clavigraphes
Machines à additionner
Calculateurs
Ouvrage Garanti

Gabriel Langevin,
57, rue St-Théodore,
Tél. 545
Valleyfield, P.Q.
(30 août)

A ECHANGER

Baby Austin 1933 à échanger pour plus gros modèle. S'adresser à 34, rue St-Laurent, tél. 283M, Valleyfield. 26p

A VENDRE

Un magnifique poêle à l'huile avec brûleur. En parfaite condition et presque neuf. S'adresser à 46, Préfontaine, Valleyfield, Qué. 26p

ON DEMANDE

Voudrais louer immédiatement un camp d'été dans les environs de Valleyfield, meublé ou non. S'adresser en écrivant seulement à LA GAZETTE de Valleyfield, 44, rue Ste-Cécile, Valleyfield. 26p

AVIS AUX PARENTS

Tous les enfants de la ville sont admis au TERRAIN DU COLLEGE pour prendre part aux jeux.

Chaque jour: à 9.30 hrs a.m. et à 1.45 hrs p.m.
La surveillance est confiée aux Séminaristes.

VENEZ EN FOULE

Comme mets chaud dans la cantine

Soupe aux Légumes Condensée HEINZ



• Il y a maintenant une bonne provision de trois soupes Heinz favorites—la Soupe aux Légumes Condensée—la Soupe aux Légumes Condensée Sans Viande—et la Soupe aux Légumes Verts Condensée. Demandez à votre épicier un exemplaire GRATIS du livret: "57 Manières d'Employer les Soupes Condensées Heinz".

Grande

TOMBOLA

A HOWICK

Au profit des oeuvres paroissiales de Howick sous la présidence de M. le curé J.-W. Downs DU 24 AU 28 JUILLET

inclusivement BIENVENUE A TOUS

Pour votre rapport d'Impôt sur le Revenu Pour mettre vos livres à date Voyez—
Robert Sauvé, B.A.
Etudes Commerciales Supérieures
57, Nicholson TEl 706



25%
Reduction
Accidents
1945



La
Gazette de Valleyfield
et
Le Courrier
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

LA GAZETTE de VALLEYFIELD

LISEZ
LE COURRIER

Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.

Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

LA PREMIÈRE VICTIME DE L'ONDE

Grande Tombola

- à -

ORMSTOWN

Les 2 - 3 - 4 AOÛT

au profit des oeuvres paroissiales

BINGO ET AUTRES ATTRACTIONS
DIVERSES

Magnifiques prix

Concerts tous les soirs par l'Union Musicale de
Valleyfield

ENTREE GRATUITE BIENVENUE A TOUS

Fin de semaine des plus tragiques — La grande chaleur invite les gens à se baigner — Jeune marin de Valleyfield qui se noie à Montréal — Il était de retour au pays depuis quelques semaines seulement — Il s'était enrôlé pour aller combattre dans le Pacifique

La dernière fin de semaine a été des plus tragiques dans la province de Québec. En effet samedi et dimanche plusieurs citoyens de notre province ont été victimes d'accidents et notre ville n'a pas été épargnée puisqu'un de ses citoyens a perdu la vie dans des circonstances tragiques.

Depuis quelques jours, la chaleur des villes affectent un grand nombre de personnes et plusieurs, voulant se rafraîchir, cherchent un endroit où ils peuvent enfin goûter un peu de fraîcheur. Ils vont sur les bords des lacs, rivières ou fleuves et là ils ne peuvent s'abstenir de répondre à l'invitation qui leur est faite de se baigner. Quand on

a chaud il fait si bon de prendre ses ébats dans la bonne eau froide.

Plusieurs recommandations sont faites tous les ans aux baigneurs, et l'on en fait jamais trop, car chaque année, un grand nombre de personnes sont victimes de l'onde. C'est ainsi que dimanche dernier un citoyen de notre ville était la première victime de l'onde. L'accident ne s'est pas produite à Valleyfield, mais la victime était le fils d'un citoyen de notre ville qui est très bien connu.

Dimanche dernier, alors qu'il était en promenade à Montréal, le marin R.-J.-L. Quesnel, fils de M. et Mme Hector Quesnel, s'est noyé dans le fleuve. D'après un rap-

port de la police de Lachine, ce jeune marin qui n'était âgé que de vingt ans, décida d'aller se baigner avec son amie, Mlle A. De Baptista, de Montréal, mais avant de prendre ses ébats dans l'eau, il but deux verres de chocolat au lait qu'on avait laissé refroidir sur la glace.

Rendu dans le fleuve, il fut pris de crampes, coula au fond et ne revint pas à la surface. Avant de disparaître sous l'eau, à un endroit peu profond, ce matelot s'était baigné pendant une couple d'heures sans se plaindre d'aucun malaise. On le repêcha et la respiration artificielle ne le ramena pas. Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans cette cause.

Le jeune Quesnel était de retour au pays depuis quelques semaines seulement. Il était en service dans la marine royale canadienne depuis deux ans et demi et sur cela il (Suite à la page 9)

M. B.-K. Boulton, Beauharnois, est nommé président de la Wartime Housing Limited

Il remplace M. J.-M. Pigott, de Hamilton, dont la nomination a été annoncée le 15 juin dernier — M. Boulton est avantageusement connu dans notre région

Le ministre des munitions et des approvisionnements, l'hon. C.-D. Howe, annonce la nomination de M. Beverley-K. Boulton, du bureau du sous-ministre, comme président de la Wartime Housing Limited, en remplacement de M. J.-M. Pigott, de Hamilton, dont on a annoncé la démission, le 15 juin dernier.

M. Boulton, qui est né à Ottawa le 27 octobre 1903, était surintendant général de la Beauharnois, Light, Heat and Power, à Beauharnois, lorsqu'il entra au ministère des munitions, le 18 avril 1944. Il était attaché au bureau du ministère, à Montréal.

Le nouveau président de la Wartime Housing est membre de l'Engineering Institute of Canada; de la Corporation des Ingénieurs professionnels de Québec; de l'Améri-

can Institute of Electrical Engineers et de la Canadian Electrical Association dont il est ex-président du comité Electrical Equipment

Pour éveiller chez l'enfant le sens du goût et de l'esthétique, faites l'école riante et gaie.



SOLDATS
CHASSEZ FATIGUE ET DOULEUR
avec le **MINARD**
142 AF

POUR VOS ACHATS
DE BIJOUX, ETC.
RENDEZ-VOUS CHEZ

T. A. Lanier Enrg.



M. J. FELIX LANIER,
nouveau propriétaire de la maison T.-A. Lanier Enrg.

où vous trouverez tout ce dont vous
avez besoin à des prix très
modiques.

M. J. FELIX LANIER vient de se porter acquéreur de la maison T.-A. LANIER. Il continuera de donner entière satisfaction à tous les nombreux clients de cette maison de commerce. M. FELIX LANIER a plus de 20 ans d'expérience à son crédit.

SPECIALITE: Réparation de clavigraphes, machines à additionner, montres, horloges et bijouterie.

T. A. LANIER Enrg.

12, RUE NICHOLSON TEL. 243 VALLEYFIELD, P.Q.

J. M. J.

Séminaire de Valleyfield Examens d'admission

Le 2 août prochain se tiendra, au Séminaire de Valleyfield, une session d'examens d'admission.

A dix heures de l'avant-midi auront lieu les examens psychométriques dont le but est de fournir une mesure du talent. De 2 heures à 3 heures et demie de l'après-midi, les candidats seront examinés quant à leur préparation scolaire.

Le dîner est servi au Séminaire

Les frais de l'examen sont de un dollar.

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES... LORGNONS — VERRES OPHTALMIQUES

T. A. Lanier

Optométriste diplômé — Spécialiste en examen de la vue

Bureau de consultation

T. A. LANIER

12, Nicholson

VALLEYFIELD, P.Q.

Téléphone 243



Si Séraphin vivait...

"Bouleau noir!

FAUT PARTAGER EN FRÈRES."

ALEXIS: Sais-tu, mon Séraphin, qu'en a ben qui critiquent le rationnement du beurre. Pourtant, i' devraient ben savoir que leurs coupons leur garantissent leur part à eux-aut'es itou.

SÉRAPHIN: Pour une fois, Alexis, j'sus de ton avis.

ALEXIS: Savais-tu que maintenant la consommation annuelle du beurre au Canada est seulement de 1 livre et $\frac{1}{3}$ de moins par personne qu'avant la guerre?

SÉRAPHIN: Tu m'dis pas! Ça fait pas grand' différence.

ALEXIS: C'est vrai qu'i'a ben plus de beurre de produit, mais i'a aussi ben plus de monde qui en mange à leur faim.

SÉRAPHIN: Viande à chiens, c'est surprenant!

ALEXIS: A part de ça qu'on a tous notre part de beurre, pas rien quelques onces, ni des substituts.

SÉRAPHIN: Moi, c'qui m'intéresse, Alexis, c'est que le prix a pas monté.

ALEXIS: Toi, j'te connais. T'as ben plus peur à l'inflation que t'as peur de manquer de beurre. C't'à tes piasses que tu penses.

SÉRAPHIN: Des piasses, j'en ai pas l'diable. I'en a qui disent que j'sus ben riche. J'sus pauvre comme Job, viande à chiens.

ALEXIS: Arrête don de m'bourrer. Pour revenir à notre sujet, j'ai lu dans le journal l'autre soir, que le Canada est pas capable de produire plus de beurre malgré qu'i' s'en fasse ben plus qu'avant la guerre.

SÉRAPHIN: A part de ça que les pauvres cultivateurs peuvent pas avoir d'aide.

ALEXIS: Moi, j'calcule qu'on devrait tous coopérer avec la Commission des Prix pour qu'i' ait du beurre pour tout le monde. Ça vaut mieux que d'manquer d'beurre ou d'l'payer les yeux d'la tête.

SÉRAPHIN: A part de ça qu'la Commission nous protège contre l'inflation.



L'INFLATION

C'EST LA RUINE

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE



ASSURANCE-VIE

Alliance Nationale

Emilien Drouin

représentant

Bureau: 44, rue Ste-Cécile
Tél. 853

**Le domaine
de la femme**

POUR VOS TOILETTES DE
TOUTES SAISONS RENDEZ-
VOUS CHEZ

J.-L. Turcotte

NOUVEAUTES POUR DAMES
FLEURS DE TOUTE OCCASION

203, Victoria Tél. 488
Valleyfield, P.Q.

Les Nouvelles Sociales

**M. J.-G. Poirier
décédé à
Montréal le 22**

A Montréal-Nord, le 22 juillet dernier, est décédé Godfroid Poirier, époux de Odélie Baillargeon. Le défunt avait été président de l'Association des Marchands Détaillants, section des maîtres-plombiers et de la Master Plumbers Association.

Il était à l'emploi du gouvernement provincial comme inspecteur au bureau des examinateurs des mécaniciens en tuyauterie.

Outre son épouse, il laisse son fils et sa belle-fille, M. et Mme Fernand Poirier, née Anne-Marie Leduc, ses filles et son gendre, M. et Mme Philippe Legault, Simone; Milles Madeleine, Jeanne, Hélène, Marthe Poirier, ses sœurs: Laura, Mme Edmond Daigneault; Laure, Mme J. P. Filiatrault; Blanche, Mme Aldéric Vinet, de Valleyfield; ses frères: Aldéric et Georges Poirier de Valleyfield et plusieurs petits enfants.

Il était le père de M. l'abbé Jean-Léo Poirier, de la Société des Missions Etrangères de Pont Viau, martyrisé aux Philippines en août 1942.

Les funérailles eurent lieu dans l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord et l'inhumation au cimetière de Valleyfield. La famille Poirier remercie toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de ce deuil profond.

M. et Mme Oswald Primeau, de Valleyfield, ont passé leur vacance aux Etats-Unis. Ils ont visité au cours de leur voyage, les endroits suivants: Patuckett, R.I.; Buffalo, Rochester, Massena et Malone.

ORGANISATEUR



M. GASTON BOURBONNIERE, directeur de la Chambre de Commerce des Jeunes de Granby, l'organisateur du congrès provincial qui aura lieu à Granby, les 26, 27 et 28 août prochain.

Mlle Claire Groulx est de retour à Valleyfield, après avoir passé ses vacances à St-Gabriel de Brampton. Mlle Marthe Caron de Beauharnois a passé la semaine dernière à Salaberry de Valleyfield, en promenade chez sa cousine, Mlle Huguette David.

M. et Mme Oswald Primeau, de Valleyfield, étaient de passage la semaine dernière à Syracuse, chez M. Charles Thibault. Ils continuèrent leur voyage jusqu'à Oseburg, Massena et Malone.

22e anniversaire fêté

Mardi soir dernier, un groupe d'amis se réunissait pour fêter le 22e anniversaire de naissance de Mlle Dôliane Tini. Voici la liste de ceux qui assistaient à cette soirée-surprise: Mme V. Tini, Mme A. Boulterice; Milles Katherine Tini,

Murielle Tini, Claire Groulx, Pierrette Quenneville, Pauline Quenneville, Patricia Hipworth, Claire Tremblay, Marie-Paule Tremblay. Parmi les messieurs, on remarquait: Philippe Fortier, André Philie, Alcy Patenaude, Hervé Brisebois, Bernard Leblanc, Paul Quenneville, Guy Quenneville, Walter Sullivan, McDonald Caza, Robert Leboeuf, Joseph Tessier. La soirée s'est déroulée au restaurant de M. Victor Tini, père de Mlle Tini.

Soirée-surprise

Samedi soir dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissaient pour un party-surprise, à la demeure de Mlle Berthe Deschamps, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Parmi les personnes présentes on remarquait: Milles Rose Guimont, Carmella Boyer, Evelina Rochon, Claire, Berthe, Yvette, Rita et Lucille Deschamps, Lucette Roy, Mme Lucien Deschamps, Messieurs Emile Bernier, Joseph Maher, Raymond Ménard, Léonard Richer, Albert Deschamps, Lucien Deschamps. On lui présenta de jolis cadeaux. Un excellent goûter fut servi. Il y eut chant, danse, musique. On se sépara à une heure avancée emportant un bon souvenir de sa veillée.

M. et Mme Edmond Desloges passent une semaine de vacances à Oka, chez Mme Desloges.

Mlle Thérèse Langevin de Montréal, était de passage en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Langevin.

M. et Mme Lionel Levac font un voyage en machine dans les Cantons de l'Est. A Thetford Mines, ils rendront visite à la famille Lamarre.

Le 20 juillet dernier, un groupe de fillettes étaient les invitées de Mme Armand Lalonde en l'hon-

(Suite à la page 6)

La plus belle aubaine de l'année . . .

vous est offerte chez

Simone Haineault

dont le magasin est situé à

46, rue St-Laurent

Valleyfield, P.Q.

VENEZ constater par vous-même l'offre qui vous est faite présentement.

ROBES de tous genres se vendant en temps régulier \$10.95 sont présentement en vente: \$5.95.

CHAPEAUX d'été de tous genres dont les prix ont aussi été réduits de MOITIE.

Rendez-vous immédiatement à la GRANDE VENTE de mi-saison chez

SIMONE HAINEAULT

"La Maison de la Femme Chic"

ETATS CIVILS

Barrette: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 18 juillet 1945, à M. et Mme René Barrette, née Jeannine Filiatrault, une fille, baptisée Marie Judith Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Oswald Barrette. Porteuse, Mme Gaspard Crépin.

Thibault: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 15 juillet 1945, à M. et Mme Maurice Thibault, née Henriette Sénécal, une fille, baptisée Marie Antoinette Lisette. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Sénécal. Porteuse, Mlle Jeannette Sénécal.

Bertrand: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 13 juillet 1945, à M. et Mme Gilbert Bertrand, née Cécilia L'Heureux, une fille, baptisée Marie Hélène Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme John Tissel. Porteuse, Mme Edouard L'Heureux.

Eayer: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 19 juillet 1945, à M. et Mme Antonio Boyer, née Marcelle Boyer, un fils, baptisé Joseph Hubert Vincent Michel. Parrain et marraine, M. Hubert Boyer, oncle de l'enfant, et Mme Aimé Boyer, grand-mère Porteuse, Mme Conrad Brosseau. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Pilon.

Leduc: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 18 juillet 1945, à M. et Mme Médard Leduc, née Germaine Desrochers, un fils, baptisé Joseph Bernard Yvan. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Leduc, oncle de l'enfant. Porteuse, Mme Lucien Leduc, tante de l'enfant. L'enfant fut baptisé par Mgr P.-E. Léger, curé.

Les funérailles de Mme Emile Boyer eurent lieu à Valleyfield

Le 15 juillet dernier, est décédée subitement à sa demeure, Mme Emile Boyer, née Angéline Boyer. La défunte était âgée de 52 ans.

Le service funèbre fut chanté dans la Cathédrale à 10 heures mercredi par Mgr Léger.

Conduisait le deuil, M. Henri Boyer.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux deux fils: Rolland et Paul; 4 filles: Germaine, Mme

Florian Beaudry; Marcelle Jeannine et Aline; deux gendres: MM. Florian Beaudry et Léo Poirier; un frère: M. Henri Boyer; ses beaux-frères: MM. Arthur-Zéphirin, Rock et Joseph Boyer, Ovila Martin, Adé-lard Robinault, Arthur Meloche; ses belles-sœurs: Mmes Arthur et Zéphirin Boyer, Ovila Martin, Adé-lard Robineault, A. Meloche, Ul-dège Monette.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies.

Lumières! Musique! Plaisir! Sensations!



**DANIEL'S
GREATER
SHOWS**

- au -

TERRAIN DE L'EXPOSITION

- à -

Valleyfield

- du -

23 au 29 Juillet

1945

MATINEES POUR ENFANTS
Mercredi et samedi après-midis
Chaque attraction, 05c

Avec: Carrousel, fouet, grande roue, chaisoplane, nouveaux jeux, musique, la troupe de Variétés de Paul Lalonde, les attractions de Wm. Donaghy.

SPECIAL:

Aurèle Thomas, champion 1939-44, et ses prouesses à l'eau.

SOUS LES AUSPICES DE L'UNION MUSICALE
DE VALLEYFIELD



**QUATRE
générations
de femmes heureuses
ont su faire disparaître
facilement
la FAIBLESSE**

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS
SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES-PÂLES ET FAIBLES

CIF CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

Ils reviennent au pays après avoir combattu

Liste publiée par le département des Relations Extérieures de l'Armée Canadienne

Depuis quelques semaines, l'on procède au rapatriement de nos soldats sur une grande échelle et nos vaillants défenseurs reviennent au pays en grand nombre.

Ces jours derniers des bateaux de transport ayant à leur bord des milliers de soldats sont arrivés dans les ports du Canada. C'est pourquoi le département des Relations Extérieures de l'Armée Canadienne publiait une longue liste, comprenant les noms des nombreux soldats qui revenaient au pays après avoir passé de longs mois outre-mer.

Parmi ces noms on a le grand plaisir de mentionner les soldats de la région compris sur cette liste:

Le soldat T.-E. Delany dont le père, M. John Gerald Delany, demeure au numéro 103, de la rue Canal à Beauharnois;

Le soldat J.-R. Trotter, fils de Mme A. Trotter, 2, rue Ste-Marie, Beauharnois;

Le soldat J.-W. Marshall, dont la mère, Mme E.-G. Marshall demeure à R.R. 1, Ormstown, P.Q.;

Le soldat A. Rowatt, fils de Mme A. Rowatt d'Atelstan, P.Q.;

Le soldat J.-G. Laniel, fils de M. Albert Laniel, 98, rue Salaberry, Valleyfield, P.Q.;

Le sergent P. André, fils de Mme O. André, de St-Polycarpe, P.Q.;

Le soldat G. Birkett, fils de M. G. Birkett, 145, rue Alexandre, Valleyfield, P.Q.;

Le soldat J. Boisvert, dont les plus proches parents sont M. H. Boisvert, 4035, rue Papineau, Montréal, ou Mlle L. Robidoux, de St-Anicet, comté d'Huntingdon, P.Q.;

Le soldat J. Boldovitch, fils de M. J. Boldovitch, d'Huntingdon, P.Q.;

Le soldat G. Boutin, fils de Mme M. Boutin, 43, rue St-Isidore, Valleyfield, P.Q.;

Le soldat W.-C. Douglas, fils de Mme V. Douglas, de Franklin Centre, P.Q.;

Le lance-caporal A.-J. Thomas, fils de Mme Francis Thomas, de St-Lambert Annex, P.Q.;

Le caporal K.-R. Younie, fils de Mme J.-R. Younie, d'Howick, P.Q.

Décès de M. S. Brunet à St-Zotique

A l'église S.-Zotique de Soulanges ont eu lieu les funérailles de M. Séraphin Brunet, décédé à l'âge de 22 ans, veuf de Victoria Fournier et ancien marchand. Il était membre à vie des Forestiers catholiques. Le service fut chanté par M. l'abbé E. Poirier, curé, assisté de MM. les abbés L. Poirier et Dalais. La quête fut faite par MM. René et Guy Bourbonnais, petits-fils du défunt.

Les porteurs étaient MM. E. Leduc, A. Fournier, Arthur Fournier, H. Gareau, G. S.-Marseille et Adrien Fournier. Le défunt laisse une fille, Mme Willie Bourbonnais, Irène; son gendre, le maire Willie Bourbonnais; ses petits-fils: René et Guy Bourbonnais; ses sœurs: Mmes J.-D. Lalonde, Joseph Pilon et Thomas S.-Marseille; ses beaux-frères: MM. J.-D. Lalonde, Achille Clément et Cyrille Bourassa.

Les nouvelles sociales

(Suite de la page 5)

neur du sixième anniversaire de naissance de sa fillette, Louise; il y eut chants, danses et un goûter leur fut servi, toutes se séparèrent enchantées de leur après-midi.

M. et Mme Paul-Emile Daigneault ainsi que leur fils, Jean Marc, sont en vacances à Coteau Landing, pour deux semaines.

En la Cathédrale de Valleyfield avait lieu ces jours derniers, le mariage de Mlle Albertine Lamarre à M. Emile Robin de Bellerive. Après la cérémonie une réception eut lieu chez M. et Mme Lionel Levac.

Mme Georges Robert, de Valleyfield, passe une semaine de vacances chez son fils, M. Emile Robert, de Huntingdon.

Mlle Jeanne Langevin est en vacances pour une semaine à Châteauguay, chez son oncle et sa tante, M. et Mme Ulric Bourdon.

Mlle Jeanne Bourassa, de Montréal, a passé quelques jours l'invitée de sa sœur, Mme Percy Morgan.

Mlle Madeleine Gregoire passe quelques jours à Morrisburg, Ontario.

Mme Henri Emond et Mlle Suzanne Lecavalier sont parties pour quelques jours à Massena, N.Y.

M. Arthur Laflamme de Alexandria, en visite à Bellerive, la semaine dernière, chez M. et Mme Victor Villeneuve.

Le militaire Raymond Plante de St-Jean d'Iberville, était de passage à Bellerive ces jours derniers chez M. et Mme Rosario Plante.

M. Clarence Harworth de la Royal Air Force, de St-Hubert, en fin de semaine dans sa famille, à Belle-

rive.

M. et Mme Jean-Paul Grenier de Montréal, M. et Mme Lucien Brière et leurs enfants Colette, Lise et Bernard, de Ottawa, M. Guy Grenier de St-Jean, Nouveau-Brunswick, le militaire René Gauthier du camp de Sherbrooke, étaient à Valleyfield jeudi dernier, pour assister au mariage Grenier-Gauthier.

MM. Gaétan Larocque et Hervé Champagne, de Montréal, actuellement en vacances pour une semaine à Valleyfield.

M. et Mme Ovide Léger de Bellerive recevaient dimanche dernier: MM. et Mmes Roméo Branchaud et Roland Berthiaume.

Mariage

Grenier-Gauthier

Jeudi matin, le 1 juillet, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Bellerive, M. l'abbé J.-D. St-Aubin, curé, bénissait le mariage de Mlle Marielle Gauthier, fille de M. et Mme Wilder Gauthier, avec M. Jacques Grenier, fils de M. et Mme Alfred Grenier. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée, après quoi les nouveaux époux partirent pour Halifax.

Naissance

Rochon: A Bellerive, le 21 juillet 1945, à M. et Mme Roméo Rochon, née Cécile Branchaud, une fille baptisée par M. l'abbé Levac sous les noms de Marie Germaine Micheline. Parrain et marraine: M. et Mme Gaston Branchaud, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Thérèse Branchaud, tante de l'enfant.

Les Cardinaux rencontreront le Club Cycliste Salaberry vendredi soir au Séminaire

Vendredi soir prochain aura lieu une autre partie de baseball entre deux clubs faisant partie de la ligue de baseball nouvellement formée parmi les jeunes de notre ville. Après avoir vu à l'oeuvre Les Bouffons et la Pool Room Lécuyer mercredi soir dernier, il sera intéressant de voir évoluer le Club Cycliste et les Cardinaux de Valleyfield, vendredi soir.

Ces deux clubs se rencontreront donc vendredi prochain au terrain du Séminaire de Valleyfield. A date il nous est possible de dire que Parker et Bisnett formeront la batterie des Cardinaux. De ce côté, il existe un vrai mystère chez le Club

Cycliste. On ne saura donc que vendredi prochain l'alignement de ce dernier club.

Il est probable que l'alignement des Cardinaux groupera des joueurs tels que Parker, Bisnett, Godbout, Denis et Raymond Dandurand, René Bougie, Roy Reynold et Eddy Cadieux. D'autres joueurs viendront tout probablement s'ajouter à cette liste d'ici vendredi prochain.

Les parties cette semaine seront jouées au Séminaire de Valleyfield, à cause de la venue ici d'une foire qui est installée au terrain de l'exposition. Cependant la semaine prochaine et pour la balance de la saison, les clubs évolueront sur le losange du terrain de l'exposition.

"Rions, chantons, amusons-nous" activités des jeunes sous la direction de l'O.T.J.

Encore une excursion — Plus de 135 enfants à l'île du Large — Programme récréatif

Jeudi dernier, les "P'tits gas de Valleyfield" partaient gaiement vers le camp Bosco pour une autre magnifique excursion.

Une camionnette de la ville et l'auto de la police transportèrent près de 135 enfants à l'île du Large.

Le programme de la journée fut sensiblement le même que le précédent. Le lieu du lunch fut changé toutefois. Il fut fixé sur la deuxième île. C'était plus grand et le nombre des jeunes s'était accru.

Il y en avait de tous les coins de la ville, de Bellerive, du Sacré-Coeur, de l'Ouest, de l'Est et du Centre. C'est grâce à l'O.T.J. si tous ces jeunes sont favorisés de jeux, de pique-nique, etc., etc.

Alors l'O.T.J. a confiance qu'avec le temps tout s'améliorera. Comme on peut le constater les autorités religieuses et civiles nous appuient dans cette entreprise, et l'aide d'autres amis des jeunes ne serait peut être pas à dédaigner.

COURSE AU CHOCOLAT

Vendredi dernier, les enfants de la ville assistaient au deuxième programme récréatif présenté par l'O.T.J.

On avait organisé un questionnaire genre "Course au Trésor". Des billets numérotés furent distribués à tous les assistants. Numéros et questions étaient choisis au hasard. Les concu-

rents pouvaient gagner une bonne tablette de chocolat qui ferait envie à plus d'un adulte. Tous les participants ont mérité le prix, ce qui prouve que les enfants de Valleyfield, sont très intelligents. D'ailleurs, qui ne le savait pas? Nous leur renouvelons nos félicitations.

Cette après-midi là fut aussi récréative pour les enfants. Quelques responsables des terrains de jeux pour garçons, interprétèrent un sketch comique très apprécié des jeunes. Deux jeunes filles exécutèrent ensuite une mime intitulée: "Théâtres anciens et modernes" qui souleva l'enthousiasme général. "La Tour de Babel" pièce d'un cachet plus sérieux intéressa vivement les spectateurs. Nous offrons nos félicitations aux exécutantes.

Nos félicitations vont également à Mlle Marie José Wallot, notre artiste incitée. Elle a su exécuter avec talent, quelques pièces de son répertoire. Nous remercions nos invitées d'honneur, les petites de l'Hospice et les jeunes du camp Bosco. Merci aux spectateurs venus en grand nombre. Nous espérons cependant qu'à la prochaine représentation, les garçons seront aussi nombreux que les filles. Et pourquoi pas? Il n'en tient qu'à vous parents de nous assurer votre collaboration et d'orienter vos enfants vers ces réunions d'où ils sortent plus joyeux et pleins d'entrain. (communiqué)

On lisait en 1936

dans la Gazette de Valleyfield au cours de la semaine du 26 juillet, 1945

Valleyfield fut témoin dimanche d'un ralliement unioniste. De nombreuses délégations des villages environnants, notamment St-Timothée, St-Louis, St-Stanislas, Soulanges, Vaudreuil, Beauharnois, St-Etienne, auxquelles s'étaient joints un fort contingent de Jeunesses patriotes, arrivaient à Valleyfield vers deux heures et demie, puis défilaient par les rues pour se fondre enfin à la foule dans le parc Salaberry.

Mardi soir, les organisateurs libéraux auxquels s'étaient joints de nombreux partisans, se réunissaient à l'Hôtel de Ville pour faire le choix d'un candidat. L'assemblée convoquée par Son Honneur le maire Philorum Billette était présidée par MM. Médard Bariteau et Hormidas Leblanc.

Cette fameuse question de la fusion des corps de musique a franchi, mercredi soir, une étape importante alors qu'un avis de motion passa d'emblée au Conseil de Ville. Par un règlement, la ville avertit les fanfares qu'elle n'entend reconnaître et subventionner à l'avenir qu'un seul corps musical.

Le maire de Dorval, M.-A. Comber, accompagné de MM. Arthur Lajoie, président du Comité des Finances, Albert Boyer, Ernest Decarie, V. Lavoie et F.-X. St-Aubin étaient mercredi les hôtes de notre ville.

Lundi soir dernier, un groupe des finissants du Séminaire de Valleyfield se rendait à Ville LaSalle pour assister à la prise d'habit d'un confrère, Roma Payant, récemment entré chez les Oblats de Marie Immaculée. La cérémonie eut lieu dans l'église d'une paroisse avoisinante.

En embellissant vous ajoutez à la beauté de votre maison, de votre village et de toute la vie rurale.

Grande Fête Champêtre

au profit de

L'EGLISE DE ST-CLOTHILDE

les

26-27-28- Juillet 1945

ainsi que le

Samedi, 4 août

ATTRACTIONS:

Beaux prix — Amusements divers

BIENVENUE A TOUS

Grande organisation à Beauharnois

Au profit de l'Hospice St-Joseph

les 16, 17 et 18 août prochains

- à -

LA SALLE DU COLLEGE.

GRAND TIRAGE

1er prix: Un châle en tricot

2e prix: Couverture de fantaisie pour bébé.

3e prix: Un chandail.

Billets actuellement en vente.

Les Zouaves de Valleyfield font leur campement annuel dans la ville de Rigaud

Environ 65 membres prennent part au campement — Salut aux autorités religieuses et civiles

Samedi dernier, les membres de la Compagnie des Zouaves Pontificaux de Valleyfield, avec leur aumônier, M. l'abbé Paul-Laniel, partaient pour leur grand campement annuel qui, cette année, avait lieu dans la belle ville de Rigaud.

Ils se rassemblèrent tous à leurs Quartiers Généraux, situés au sous-sol de la Cathédrale et, de là, ils embarquèrent dans deux camions qui les transportèrent jusqu'au lieu de leur campement.

Tout le monde était plein d'entrain et sur toutes les figures l'on pouvait voir la grande joie qui remplissait le cœur de chaque membre. Le campement annuel est toujours un événement sensationnel pour le Zouave et on y pense longtemps à l'avance. Depuis le début de la guerre en Europe, ce campement ne réunissait que les membres de la Cie; mais maintenant que celle-ci est terminée, il est à espérer que la coutume d'avant guerre reviendra. Auparavant le campement annuel réunissait non seulement une compagnie mais tout le régiment qui comprend trois bataillons.

Cette année, il n'y avait que les membres de la Cie 27 de Valleyfield qui prenaient part au campement. Ils étaient au nombre de 65 et tous furent unanimes à dire que c'était le plus beau campement fait jusqu'ici. A leur arrivée à Rigaud, samedi soir, les membres de la Cie se rassemblèrent pour aller saluer les autorités religieuses et civiles. Ils se rendirent d'abord au presbytère pour saluer Mgr Sabourin, curé de Rigaud, qui leur souhaita la plus cordiale bienvenue. Ils rendirent ensuite visite au maire de la ville. Après cette sortie la Compagnie revint sur le camp où il y eut des confessions pour préparer la journée du lendemain.

La journée du dimanche fut des plus intéressantes; de bonne heure le matin, tous les membres prirent part à la communion qui eut lieu à l'église paroissiale. Après le déjeuner, ils se rendirent tous à l'église de nouveau pour assister à une messe solennelle. Durant la messe, le chant fut exécuté par la chorale des Zouaves sous la direction de M. Irénée Tessier. Le sermon de circonstance fut

donné par le curé, Mgr Sabourin. Après quelques mots de bienvenue, il dit qu'il fut très impressionné en les voyant communier en si grand nombre le matin. "Il est si rare, dit-il, de voir des jeunes gens en pique-nique qui laissent tout pour venir participer à la communion". Il se dit aussi très content de voir parmi le groupe un authentique Zouave dans la personne de M. Octave Cossette qui est maintenant âgé de 95 ans.

Au cours de l'après-midi les Zouaves eurent la visite du commandant F. Lambert et de l'adjudant A. Beauchamp, tous deux du troisième bataillon. Une grande démonstration du corps athlétique se déroula en face de l'église devant une grande foule. Environ mille personnes s'étaient rassemblées pour venir applaudir les Zouaves. Le dimanche au soir, les membres eurent l'avantage d'avoir quelques heures de temps libre. Ils en profitèrent pour visiter la ville dont ils furent des plus enchantés.

Lundi matin, il y eut une messe à la grotte de Notre-Dame de Lourdes et dans l'après-midi, vers les trois heures, les Zouaves plièrent bagages pour reprendre le chemin de Valleyfield. Tous furent des plus satisfaits de leur voyage. Le vétéran O. Cossette qui visitait Rigaud pour la première fois, ne put s'empêcher de faire la réflexion suivante: "Ce n'est pas Rigaud, mais la Lourdes Française que je revois en ce coin de la province de Québec". Maintenant que le campement est terminé, les Zouaves continueront leurs activités avec plus d'ardeur que jamais en pensant au prochain campement.

Elections à Châteauguay

M. A.-S. Friedlander a été élu par acclamation échevin au siège no 1, en remplacement de M. T.-L. Cameron. M. Fernand Chevalier fut élu par acclamation au siège no 2, pour remplacer M. Isaïe Garand, et M. Emeril Bourcier fut réélu pour un second mandat de deux ans, dans le quartier no 3. Le conseil municipal se compose du maire David-H. Reid, et des échevins Ross Lang, J.-N.-Roméo Laberge et Joseph-E. Côté.

Le 25e Festival ...

(Suite de la page 1)

fare joua individuellement une pièce caractéristique de son répertoire. L'Union Musicale de Valleyfield fut chaleureusement applaudie et l'auditoire rappela les musiciens par des applaudissements frénétiques.

L'Honorable Maurice Duplessis, 1er Ministre de la Province dans un message à l'association présenta à tous les dignitaires et membres de l'association des Fanfares amateurs de la Province, l'hommage de son admiration et de sa considération les plus sincères. A l'oeuvre éminemment civique et sociale qu'elles poursuivent, il leur souhaita longue vie, que leur idéal commun se réalise.

Une artiste Américaine, Mlle Doris Stockton de Chicago interpréta quelques pièces de xylophone.

La direction de l'Union Musicale composée des directeurs suivants étaient présents à ce festival et se rappelleront longtemps le succès obtenu par notre fanfare.

Parmi les citoyens de notre ville qui accompagnaient les membres de l'Union Musicale, on remarquait: MM. Arthur Vinet, Napoléon Aubin, Lorenzo Chartran, J.-C. Hénault, Daniel Lefebvre, Antoine Leduc, Antonio Leduc, Léo Garand, Rolland Thibault, Henri Latour, Robert Dionne et plusieurs autres.

La bouillotte des Moose un réel succès

Présentation d'un bouton en or à M. Lorenzo Montreuil

Dimanche dernier, la belle température a grandement favorisé les membres des Moose qui se rendirent en grand nombre au camp Sa-Ba-Tou de M. J.-H. Proulx pour prendre part à une excellente bouillotte.

Plus de cent membres prirent part à cette bouillotte qui remporta un véritable succès. Partis des Salles des Moose, dimanche avant-midi, ils se rendirent au camp de M. Proulx où ils passèrent une journée des plus intéressantes. Divers jeux furent organisés et plusieurs cadeaux furent distribués. Tous s'amuserent beaucoup et les membres qui ne se sont pas rendus ont manqué une très belle journée.

Le clou de la fête fut sans aucun doute la présentation d'un

M. F. Laniel achète M. T.-A. Laniel

M. Laniel, père, continuera les examens de la vue

On nous apprenait ces jours derniers que M. Félix Laniel, fils de M. T.-A. Laniel, avait acheté le commerce de son père, situé à 12, rue Nicholson, à Valleyfield.

Le nouveau propriétaire de cette maison de commerce continuera à donner entière satisfaction à tous les nombreux clients qui achètent à cet endroit. M. Félix Laniel possède près de 20 ans d'expérience dans les réparations des montres, bijouterie, etc., et il assure toute la population de Valleyfield et des environs qu'il est à leur disposition en tout temps.

M. T.-A. Laniel nous apprend, à cette même occasion, qu'il continuera comme par le passé à faire les examens de la vue au même endroit sur la rue Nicholson. M. Laniel est un optométriste diplômé et un spécialiste en examen de la vue. Une visite à son bureau, 12, rue Nicholson, vous convaincra de ces avancés.

(Ann.)

La tombola des Chevaliers sous peu

Au profit des oeuvres de charité

Le comité de régie des Chevaliers de Colomb, à Salaberry-de-Valleyfield, annonçait ces jours derniers que la grande tombola annuelle aura lieu les 3-4-6-7 et 8 août prochains sur le terrain des Chevaliers, coins Académie et St-Jean-Baptiste.

Les Chevaliers du conseil 1180, au nombre de plus de 1000, se sont toujours faits un plaisir et un devoir de contribuer dans la plus large mesure possible aux

bouton en or avec diamant, emblème des Moose, à M. Lorenzo Montreuil, trésorier. Ce bouton, présenté par Me Georges André Meloche, Gouverneur de la Loge, lui fut donné pour avoir fait signer 25 membres.

Les membres devront prendre note que la prochaine initiation des Moose aura lieu le 30 septembre et qu'elle coïncidera avec le congrès provincial.

oeuvres de charité, etc., etc. Régulièrement le comité de régie accorde des octrois au Séminaire de Valleyfield, Camp Don Bosco, Clarisses, Dominicaines, etc., afin de leur venir en aide.

L'an dernier des montants fort élevés ont été distribués aux institutions ci-haut mentionnées. Cette année les Chevaliers de Colomb de Valleyfield ont l'intention de répéter leur geste si la population de Valleyfield encourage la grande tombola qui aura lieu la semaine prochaine.

Les nombreux citoyens qui se rendront sur les terrains des Chevaliers la semaine prochaine auront l'occasion de participer à des jeux divers, attractions spéciales, du chant, de la musique et, en un mot, à soirée des plus intéressantes.

Cette tombola annuelle mérite l'encouragement de tous et les Chevaliers du conseil 1180 espèrent que vous répondrez généreusement à leur appel. Comme nous le disons plus haut les profits de cette tombola aideront à donner des octrois à des associations régionales qui en ont grandement besoin par les temps qui passent.

Les dates: 3-4-6-7-8 août prochains. Endroit: terrain des Chevaliers de Colomb, à Valleyfield.

Mme. J. Martel est décédée à Vaudreuil

Un service chanté mardi matin

Mme Joseph Martel, de Vaudreuil, est décédée à l'âge de 86 ans, au presbytère de la paroisse de St-Raymond, chemin Upper Lachine.

Elle laisse dans le deuil quatre fils: Lionel Martel, curé de la paroisse de St-Raymond, M. C.-Henri Martel, de Laporte, Hudson, Hébert Ltée.; M. Edouard Martel, maire de Vaudreuil et préfet du comté; M. G.-Armand Martel, employé civil; un beau frère, l'abbé Joseph-Hormisdas Martel, curé de la paroisse de St-Polycarpe; une soeur, Mme Antoine St-Denis, et de nombreux petits enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle était exposée au presbytère de St-Raymond, 5765, chemin Upper Lachine. Un service religieux eut lieu, mardi matin, en l'église paroissiale. La dépouille fut ensuite transportée à la demeure de M. Edouard Martel, à Vaudreuil, où un deuxième service religieux fut célébré, mercredi.



Grandes Courses de Chevaux

sur la piste du terrain d'exposition

A VALLEYFIELD

Dimanche, le 29 Juillet

2.30 hres p.m.

3 CLASSES AU PROGRAMME

2.23 2.27 Un grand Free-For-All

Pour une bourse de \$500.00

ORGANISATEURS:

MM. A. CHOLETTE, A. VINET

G. CREPIN

\$1100.00

Total des bourses

ADMISSION GENERALE 50c, ENFANTS 25c, ESTRADE 25c (Taxe incluse)

La Cour Supérieure casse, annule l'injonction contre la ville de Huntingdon

La signification d'une injonction interlocutoire qui empêcha les contribuables de se prononcer en faveur ou contre l'établissement d'une commission des Liqueurs à Huntingdon en décembre 1944 — Les remarques du tribunal

L'honorable Juge Alfred Duranleau, de la Cour Supérieure, a rendu jugement ces jours derniers dans la cause de Arthur Lunan, agent, de la ville de Huntingdon, demandeur, contre la Corporation de la Ville de Huntingdon, défenderesse.

Le demandeur voulait que le règlement 250 en ce qui concerne l'établissement d'une commission des Liqueurs dans cette ville ainsi que l'émission d'un permis à une épicerie ne soient pas mis en vigueur. A cette fin il avait fait parvenir une injonction interlocutoire à la défenderesse en décembre 1944, l'empêchant ainsi de faire voter les contribuables sur cette question.

Le vote n'eut pas lieu en décembre dernier comme l'avait voulu des avis publiés par la ville de Huntingdon à cause de la signification de cette injonction interlocutoire.

Toutefois, le juge Duranleau a rendu jugement ces jours derniers en faveur de la défenderesse et casse et annule l'injonction interlocutoire émanée en cette cause et renvoie l'action du demandeur avec dépens.

Pour l'information de nos nombreux lecteurs de Huntingdon et de la région nous reproduisons ci-dessous une partie du jugement donné par l'honorable Juge Duranleau dans cette cause qui créa toute une sensation en décembre dernier dans la ville de Huntingdon.

-0-

LE TRIBUNAL, après avoir entendu les parties par leurs avocats, sur l'inscription pour jugement exparte du demandeur, avoir examiné le dossier et les pièces produites et délibéré:

ATTENDU que le demandeur demande que le règlement 250 de la défenderesse et les procédures s'y rapportant soient déclarés irréguliers, illégaux et nuls et que le dit règlement soit, en outre, déclaré ultra vires des pouvoirs de la corporation défenderesse et qu'en conséquence l'injonction interlocutoire soit déclarée permanente.

ATTENDU que la défenderesse a comparu par ses procureurs, que des déclarations et admissions de faits dûment signés ont été versées au dossier et que la dite défenderesse, entendue, a demandé, par ses procureurs, le renvoi de l'action avec dépens;

ATTENDU qu'il appert des pièces et consentement produits, qu'à l'assemblée régulière du conseil de la défenderesse du 2 octobre 1944, l'un des membres du dit conseil a donné un avis de motion à l'effet qu'à l'assemblée régulière suivante du dit conseil, il présenterait un règlement pour rappeler le règlement 49 du comté d'Huntingdon en ce qui concerne la Ville de Huntingdon, et demander à la Commission des Liqueurs de Québec d'émettre un permis d'hôtel quant à la vente de la bière et du vin, d'un magasin de Liqueurs et d'un permis d'une épicerie dans la Ville de Huntingdon;

Règlement no 250

Le règlement no 49 passé par la municipalité du comté d'Huntingdon, voté le 24 avril 1911, par toutes les municipalités du dit comté le 25 avril 1911, interdisant la vente des liqueurs alcooliques ainsi que l'émission d'un permis dans les limites de la dite municipalité de comté, est, par les présentes, rappelé et révoqué, en ce qui concerne

la dite municipalité du comté d'Huntingdon.

"Le règlement 201 passé par la Ville d'Huntingdon, le 5 juillet 1926 et voté le 25 et 26 de janvier 1927 abrogeant le dit règlement 49 quant aux vins et à la bière et limitant l'émission de permis à un hôtel pour la vente de la bière et du vin est, par les présentes, rappelé et révoqué."

"La municipalité de la Ville d'Huntingdon demande, par les présentes, à la Commission des Liqueurs de Québec d'émettre deux permis seulement: un permis d'Hôtel quant à la bière et au vin et l'établissement d'un magasin de la Commission des Liqueurs, dans les limites de la dite municipalité.

Le tout en conformité de la loi des Liqueurs."

"Le présent règlement sera soumis, suivant la loi au vote des électeurs de la dite ville d'Huntingdon."

(signé) W. E. S. McNAIR,
Maire.

(signé) E. C. MARTIN,
Secrétaire-Trésorier.

-0-

ATTENDU que le dit règlement a été publié selon la loi, avec un avis à l'effet qu'il serait soumis au vote des électeurs de la dite municipalité de la Ville d'Huntingdon, pour ratification ou désapprobation, le 4 décembre 1944, à dix heures a.m., dans la salle du conseil, dans la Ville de Huntingdon;

ATTENDU que l'injonction interlocutoire accordée en cette cause a empêché le dit vote de ratification ou de désapprobation durant l'instance;

CONSIDERANT qu'aucune irrégularité causant préjudice et de nature à induire les électeurs en erreur n'a été commise par le conseil de la défenderesse dans les procédures d'adoption et de publication ou de désapprobation du dit règlement no 250;

CONSIDERANT, d'ailleurs, que de simples irrégularités dans la procédure d'un conseil municipal ne donnent pas ouverture à l'action de l'article 50 du Code de Procédure; que ce dernier recours n'existe que dans le cas d'absence ou d'excès de juridiction du dit conseil municipal;

CONSIDERANT que, le cas d'irrégularité ou d'illégalité, la procédure remédiate est indiquée à l'article 411 de la loi des Cités et Villes;

CONSIDERANT qu'une municipalité, incorporée suivant les dispositions de la loi des Cités et Villes, a le pouvoir de révoquer ou d'amender, quant à elle et à son territoire, un règlement de prohibition ou tout autre résolution adoptés par le conseil de comté dont elle faisait partie antérieurement, étant la seule intéressée à ce faire;

VU les articles 28-378 et 424 de la loi des Cités et Villes;

VU la décision rendue le 9 décembre 1926 par la Cour Supérieure dans la cause de STEPHEN v. LA VILLE DE HUNTINGDON (1);

CONSIDERANT que le demandeur n'a pas justifié les allégations essentielles de sa déclaration:

PAR CES MOTIFS:

CASSE et ANNULE l'injonction interlocutoire émanée en cette cause et RENVOIE l'action du demandeur avec dépens.

Vous les Préférerez THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Valleyfield, St-Timothée choisiront sous peu leurs délégués pour le congrès

Le congrès annuel des Chambres de Commerce des Jeunes aura lieu à Granby cette année — Plusieurs délégués de Valleyfield et de St-Timothée

Granby, qu'on surnomme à juste titre "La Princesse des Cantons de l'Est", à cause du pittoresque de son site et de l'aimable hospitalité reconnue de ses citoyens, aura l'honneur de recevoir les jeunes hommes d'affaires de la province, au cours du 10ième congrès annuel des Chambres de Commerce des Jeunes, les 26, 27 et 28 août prochain.

Depuis déjà 10 ans, les membres des Chambres cadettes vont passer quelques jours de vacances dans une des villes de la province de Québec, belle coutume qui permet une liaison plus étroite entre les membres d'une même organisation, une occasion unique de mieux connaître les villes-soeurs de sa province, de se créer des nombreux amis, des relations toujours utiles à l'homme d'affaires.

En unissant l'utile à l'agréable, les délégués des Chambres de Commerce s'intéressent aux questions les plus importantes pour l'avenir du jeune commerce. Des séances d'études permettent à chacun de connaître les besoins de sa région et des districts environnants, de réfléchir sur les réformes à appliquer, de demander aux autorités gouvernementales, par des résolutions appuyées par un millier de jeunes hommes du commerce, des privilèges, des avantages, des modifications pour le plus grand bien de l'administration du pays.

La Cité de Granby vous invite, et comme disent les organisateurs dévoués du congrès: "La Princesse des Cantons de l'Est vous tend les bras, vous ouvre son cœur". S. H. le Maire P.-H. Boivin, toujours soucieux du beau renom de sa ville, apporte un oeil vigilant sur l'administration, afin que ceux qui viendront à Granby disent à leur retour chez-eux: "C'était bien l'an dernier... ce fut encore mieux cette année."

Réservez donc trois jours de vos vacances, les 26-27-28 août, pour venir au congrès de Granby. Le voyage en vaudra la peine.

Les membres du comité exécutif de la Chambre des Jeunes de Salaberry de Valleyfield et de la Chambre de Commerce Rurale de St-Timothée se réuniront prochainement pour choisir les délégués qui assisteront officiellement au congrès de Granby. Il est plus que probable que MM. Maurice Lapointe, président de la Chambre Cadette à Valleyfield et André Lamanque, président de la Chambre de Commerce Rurale de St-Timothée, soient choisis pour assister officiellement à ces assises importantes à Granby.

Plusieurs membres de la Chambre des Jeunes à Valleyfield se promettent d'assister à ce congrès et il est plus que probable que St-Timothée soit aussi bien représenté à Granby.

Le Dr A. Clairmont donne une conférence lundi dernier devant des membres du Rotary

Il parle sur la dentisterie en Russie — Les services de santé en Russie sont gratuits — Très bons salaires des médecins et des dentistes

Lundi dernier, le Dr Armand Clairmont, dentiste très bien connu de notre ville, donnait une conférence devant les membres du club Rotary à un diner qui eut lieu au Château Salaberry. La conférence du Dr Clairmont porta sur la dentisterie en Russie.

En Russie un service complètement médical est en opération depuis 1918. A la tête de cette organisation très vaste et très compliquée se trouve l'agence fédérale de santé, le Commissariat de la santé publique de tous les peuples unionistes, organisation qui est responsable de la santé de 170 millions de personnes.

L'administration actuelle des services de la santé est au contrôle des Soviets, qui sont des unités ressemblant à nos conseils de villes et de municipalités. Ces Soviets possèdent un contrôle sur les hôpitaux et les autres unités en de-

dans de la région qu'ils gouvernent.

Le système de santé des Soviets possède quatre caractéristiques particulièrement frappantes. Elles sont:

1—Les services de santé sont gratuits et par ce fait, profitables à tous.

2—On s'occupe plus de la prévention que du traitement des maladies. Ceci est la base de toutes les activités concernant la santé.

3—Toutes les activités concernant la santé sont conduites par des corps principaux, le Commissariat de la Santé du Peuple.

4—Puisqu'il y a une direction centrale, la santé ou plutôt les programmes concernant la santé peuvent être élaborés sur une grande échelle.

Une méthode par laquelle les services de santé sont administrés est celle connue sous le nom de médecine d'usine. Les travailleurs dans les usines sont les meilleurs actifs

pour le Soviet et de là, ils reçoivent les meilleurs soins médicaux et dentaires. Pour les travailleurs dans les usines les soins dentaires ne sont pas seulement donnés gratuitement mais ils sont obligatoires. La même chose existe dans les écoles russes. Il en est de même pour l'immunisation contre les maladies contagieuses.

Le système de service de santé est financé en majeure partie par un système d'assurance santé. Chaque employeur paie pour chaque employé un certain montant pour le fond de l'assurance santé, et ce selon les salaires de l'employé et selon les dangers du travail. Ce montant est ajouté au coût de la production. Dans les districts ruraux, l'argent nécessaire pour le maintien des services de santé vient de l'état et cela de sources différentes.

Les médecins et les dentistes reçoivent de très bons salaires avec au moins deux semaines de vacances chaque année. Ils peuvent se retirer à soixante et cinq ans et ils reçoivent une pension équivalente à environ les deux tiers de leur salaire. Les dentistes sont encouragés à suivre des cours post-universitaires offerts dans les écoles dentaires et ils reçoivent leurs salaires même pendant ce temps.

Par les comités de santé qui existent dans toutes les usines et les fermes collectives, l'état essaie d'éduquer le peuple et lui montrer l'importance des soins médicaux et dentaires. Et ceci parce que l'état sait que sans la coopération du public, aucun plan de service de santé ne peut exister. Il semble que leur programme éducationnel réussit très bien si l'on juge par la manière que le public prend avantage des services de santé qui leur sont offerts.

DES TRAVAUX



M. HENRI TURCOT, candidat de l'Union Nationale aux dernières élections provinciales dans le comté de Huntingdon, est un des principaux responsables pour les nombreux travaux de voirie qui se font actuellement dans les comtés de Châteauguay et Huntingdon par le gouvernement provincial.

M. F. Trottier est décédé à Montréal

M. Fernando Trottier est décédé, à Montréal, samedi dernier à la suite de sérieuses blessures qu'il avait reçues alors qu'il travaillait au dépôt d'ordonnance de Longue Pointe mercredi dernier.

Il était l'époux de Joséphine Leduc et le frère de Mme Pacifique Chatel de Valleyfield.

Les funérailles eurent lieu lundi en l'église St-Pierre Claver et l'inhumation se fit au cimetière de Valleyfield.

On se
rafraichira
à la
maison



BUVEZ *Coca-Cola* **GLACÉ**

Embouteilleur autorisé de "COCA-COLA"
MAJESTIC BOTTLING WORKS
Téléphone 1038 Valleyfield, P.Q.

Finland et Direct l'emportent à Ville LaSalle dimanche

Courses assez rapides — Grattan Henley se classe deuxième et livre une belle lutte à Finland

Finland à MM. Brisebois et Bonenfant de Lachenaie a donné l'impression qu'il deviendra de nouveau l'un des meilleurs coursiers de la province vers la fin de la saison en remportant facilement les trois épreuves du free for all de dimanche après-midi aux courses de Ville LaSalle.

Trois mille personnes ont vu Fred Boisly conduire Finland à la victoire dans les trois épreuves et couvrir le mille en 2.11, 2.10 et 2.10. Finland a ainsi prouvé qu'il est remis de l'accident dont il avait été victime au début de la saison à Drummondville.

Comme on s'y attendait, la meilleure opposition lui est venue de Grattan Henly à Eugène Leboeuf

La première...

(Suite de la page 3)

avait servit presque deux ans outre-mer. Il était en congé au pays et il devait partir pour aller combattre les Japonais dans le Pacifique.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre ses parents: quatre frères: Arthur, Zotique, Donatien et Noël; deux sœurs: Delisca et Yvette.

Les funérailles auront lieu samedi matin en la Cathédrale de Valleyfield et l'inhumation se fera au cimetière de notre ville. Nos condoléances à la famille éprouvée.



"Notre Régulateur de Famille est
Les PILULES
du DR CHASE
pour les Reins et le Foie

Les activités du club cycliste

Les membres du Club Cycliste n'ont certainement pas le temps de se demander s'ils vont faire ceci ou cela durant leurs loisirs. A date, le Club Cycliste fait partie d'une ligue de baseball dont il a été le premier à faire partie, en plus d'avoir dans ses propres cadres, une ligue de balle-molle dont les clubs évoluent deux fois la semaine.

Maintenant avec la venue du mois d'août, les courses en bicyclette vont commencer et chacun s'en donnera à cœur de joie au cours de ces épreuves. Le premier programme sera présenté le 12 août prochain et il y aura quatre classes.

La première classe, celle des ama-

teurs, comprendra une course de 25 milles. Les débutants prendront part à une course de 17 milles tandis que les novices et les écoliers iront pour une course de 6 milles.

Ces courses seront sous la surveillance de M. Eugène Daigneault, promoteur du Club Cycliste Salaberry Inc.

La bouillotte du Club se fera aussi le 19 août prochain, à Tintianneville, près de Valleyfield. Tous les membres sont invités à prendre part à cette bouillotte. Les heures de départ et de retour seront publiées plus tard. Que chacun se le dise.

de Laprairie a décroché les honneurs de la classe 2.17, remportant les trois épreuves. Calumet Frisco à Eugène Leboeuf de Beauharnois a fini 2-3-4 et Protana à J.-A. LaRocque de Chute à Blondeau, 4-2-3.

Boisly, qui avait conduit Finland et Pine Ridge Today a aussi conduit Dolly Direct à M. Bourbonnais de Ville LaSalle, à la victoire dans la classe 2.25 pour devenir la grande vedette de l'après-midi. Boisly s'est trouvé à gagner les neuf épreuves de la journée.

Le programme de dimanche a été un beau succès. Le Dr Mastai

Brault agissait comme juge au départ et s'est bien acquitté de sa tâche.

FREE FOR ALL:

Finland	1	1	1
Grattan Henley	2	2	2
Volo Elworthy	3	3	3
Ann Grattan	4	4	4

CLASSE 2.17:

Pine Ridge Today	1	1	1
Protana	4	2	3
Calumet Frisco	2	3	4
Jeannette Abbe Dale	3	6	5
General Stokes	6	4	2

CLASSE 2.25:

Dolly Direct	1	1	1
Hollywood Frisco	2	2	3

DU CANADA À CALCUTTA



Votre banque constitue un lien entre le Canadien qui offre ou demande des marchandises et des services et ses clients ou ses fournisseurs de l'extérieur:

Votre banque ne traite pas toutes ses affaires en dollars. Elle rend de précieux services aux hommes d'affaires canadiens même sur les marchés extérieurs les plus lointains, surmontant les difficultés que présentent les monnaies étrangères, que ce soit des pesos ou des piastres, des escudos ou des roupies.

Grâce à ses correspondants et à ses relations d'affaires dans le monde entier, votre banque dispose souvent de la documentation qui lui permet de mettre en rapport un acheteur et un vendeur, quelle que soit la distance qui les sépare.

Votre banque est en mesure de se renseigner sur l'honorabilité de maisons étrangères, d'émettre ou d'encaisser des lettres de crédit, d'effectuer des opérations de change compliquées, bref, de rendre à bon compte de nombreux services aux importateurs aussi bien qu'aux exportateurs.

Cette fonction des banques canadiennes a une influence directe sur votre bien-être. Depuis un grand nombre d'années, les banques s'efforcent de développer la vente de produits du pays à l'extérieur, et elles contribuent ainsi à multiplier les emplois accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes.



Cette annonce est commanditée par votre Banque

Grande T O M M B O L L A

Au profit des
OEUVRES DE
CHARITE
des
CHEVALIERS DE
COLOMB

3 août — Vendredi
4 " — Samedi
6 " — Lundi
7 " — Mardi
8 " — Mercredi

- à -

L'ANGLE DES RUES
ACADEMIE et
ST-JEAN-BAPTISTE



IL FAUT TROUVER DES HOMMES POUR CONSTRUIRE DES MAISONS

La construction de maisons est des plus essentielle en vue d'atténuer au plus tôt la crise du logement et de fournir des logis aux membres des forces à leur licenciement.

La rareté d'ouvriers pour la construction de maisons et pour la production de matériaux de construction menace d'entraver le programme établi en vue de construire, au Canada, 50,000 maisons le plus tôt possible.

On presse tous les hommes d'expérience dans la construction de maisons ou la production de matériaux de construction, qui ne travaillent pas actuellement dans l'une ou l'autre de ces industries, de s'adresser au bureau le plus rapproché du Service national de placement.

Les hommes d'expérience dans la construction de maisons ou la production des matériaux de construction qui s'occupent actuellement à d'autres travaux essentiels obtiendront des permis afin de s'employer en vue d'aider le programme de construction de maisons.

Tous les hommes qui ne s'occupent pas actuellement de la construction de maisons ou de la production de matériaux de construction sont instamment priés de répondre au présent appel.

S'adresser immédiatement au bureau le plus rapproché du Service national de placement.

MINISTÈRE DU TRAVAIL
 HUMPHREY MITCHELL A. MacNAMARA
 Ministre du Travail Sous-ministre du Travail

Mme J. Maher, St-Timothée rend visite aux quelques 60 membres à St-Stanislas

Mme J.-A. Montpetit est présidente du Cercle des Fermières à St-Stanislas-de-Kostka — Les articles au programme sont approuvés à l'unanimité

(D.N.C.)—Depuis le début de janvier, on parlait d'avoir à St-Stanislas, un Cercle de Fermières dont M. le curé Lucien Poirier en serait l'aumônier.

En mai, soixante dames et jeunes filles environ se sont inscrites membres du cercle débutant. On procéda alors à l'élection des conseillères.

Mme J.-A. Montpetit fut nommée présidente;

Mme J.-A. D'Acoust, vice-présidente;

Mme Rodolphe Lemieux, secrétaire; Mme William Durbin, bibliothécaire; Conseillères: Mmes Philias Viau, baie; Honoré Himbeault, rang 6; Raoul Viau, rang 5.

Le 17 juillet dernier, Mme Joseph Maher de St-Timothée, présidente

générale du comté, nous rendait visite et rencontra à l'école du village toutes les fermières de cette paroisse.

Au cours d'une petite conférence, elle insista beaucoup sur la fierté agricole. "Nous ne devons pas, disait-elle, avoir peur de nous montrer fermières puisque l'agriculture est la base, le fondement de la société. Elle est la première de toutes les professions. Cherchons donc à nous renseigner et à améliorer notre sort pour pouvoir ensuite nous liguer et réclamer nos droits avec plus de force. Ce sont des gens qui vivent comme nous et qui nous comprennent qui pourront nous aider. Bien souvent, pour obtenir quelque chose, nous nous adressons à des personnes complè-

tement désintéressées à nos problèmes et qui nous sont plutôt hostiles, alors que nous cultivateurs, nous pourrions faire nous-mêmes nos réclamations si nous étions parfaitement unis.

La profession agricole est la seule, dit-elle, à avoir une émission spéciale. Nous devrions nous faire un devoir d'écouter chaque midi le Reveil rural, pour en faire part à nos maris qui reviennent le soir, harrassés de fatigue. Sachons mettre à profit les bons conseils et les nouveaux modes de culture que nous donnent nos conférenciers. En travaillant ainsi à améliorer notre situation, nous garderons nos fils attachés au sol au lieu de les voir envahir les villes, ce qui n'est plus rare de nos jours, et qui est très déplorable."

Mme Maher nous annonça qu'une exposition serait tenue à St-Louise de Gonzague, au début du mois d'août. Chaque fermière y est invitée et pourra y exposer si elle le désire, les cinq articles suivants ou un seul:

- 1—Catalogue pour lit d'enfant, 40x70.
- 2—Couvre-pieds piqué avec appliqués.
- 3—Pantouffles tressées pour dame.
- 4—Blouse tailleur pour dame.
- 5—Gants pour dame (laine domestique).

Notre Cercle débutant aura aussi son exposition tenue à la salle Vaudrin, au cours du mois d'août.

Les articles au programme, ap-

Les deux frères Lortie dans un combat par équipes contre Harry Madison et Monty Ladue

Cette finale de dimanche prochain sera de 2 dans 3 — Valois rencontrera Sério dans la semi-finale — Jackson contre Demetre — Délisle contre Sonnenberg

Pour la première fois à Valleyfield cette saison un combat par équipe servira de finale au prochain programme de lutte à l'aréna de Valleyfield, dimanche prochain (Suite à la page 11)

prouvés à l'unanimité par tous les membres du conseil sont les suivants.

PROGRAMME D'EXPOSITION AOUT 1945

- 1—Gilet de laine pour dame ou bébé.
- 2—Pièce murale au poinçon.
- 3—Tapis natté ou crocheté.
- 4—Couvre-pieds piqué à la main lit double.
- 5—Centres à la broderie "ruche-lieu".
- 6—Bas d'homme laine domestique.
- 7—Couverte de laine tricotée.
- 8—Robe d'enfant, linge usagé, 8 à 10 ans.
- 9—Pantalon droit, linge usagé.
- 10—Coussin de fantaisie non tricoté.

CLASSE II

- 1—Pain de ménage.
- 2—Biscuits à la mélasse.

- 3—Gâteau au chocolat.
- 4—Tartes aux pommes.

CLASSE III

- 1—Glaïeuls, couleurs variées.
- 2—Fleurs variées.

CLASSE IV

- 1—Patates, 6 échantillons.
- 2—Oignons, 6 échantillons.
- 3—Tomates rouges, 6 échantillons.
- 4—Carottes, 6 échantillons.
- 5—Betteraves, 3 échantillons.
- 6—Choux, 2 échantillons.

CLASSE V

- 1—Conserve de framboises, pinte vitre.
- 2—Conserve de fèves, pinte vitre.
- 3—Conserve de carottes, pinte vitre.

Toute fermière peut exposer un ou tous les 25 articles.

Nous remercions sincèrement Mme Maher pour son aimable visite et lui souhaitons dans l'avenir la plus cordiale bienvenue!

Voici un moyen

d'améliorer votre vie quotidienne sur la ferme

Voici ce que nous vous offrons:

Nous vous donnerons le moyen de vous servir de tous ces appareils électriques qui épargnent du temps et facilitent les besognes ennuyeuses de tous les jours. Nous irons porter l'électricité dans vos maisons et vos bâtiments de ferme. Nous défrairons le coût de l'installation électrique appropriée pour vous assurer un rendement maximum de votre service d'électricité.

Vous nous rembourserez par versements mensuels reportés sur une période pouvant aller jusqu'à trois ans et par montants aussi minimes qu'une piastre par mois. Appelez votre électricien ou communiquez avec nous; nous vous donnerons un estimé gratuit et vous ferons une offre alléchante.

The Shawinigan Water & Power Company
 Électricité Produits Chimiques
 BÂTIMENT • TRANSPORT • CONSTRUCTION

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
 FAIBLESSE, COURBATURES,
 NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT,
 FATIGUE HABITUELLE,
 MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES PILULES MORO
 1566 ST-DENIS, MO

AVIS

à toute personne se proposant de déménager à

VICTORIA	HAMILTON
VANCOUVER	TORONTO
NEW WESTMINSTER	OTTAWA
WINNIPEG	HULL

Aucune personne ne peut déménager, louer ou occuper un logement, dans l'une de ces régions surpeuplées, sans un permis de l'Administrateur des logements d'urgence.

Soyez donc certain d'avoir un autre logement et aussi un permis d'occupation, avant de quitter définitivement votre demeure actuelle. Les demandes de permis doivent être adressées à l'Administrateur des logements d'urgence de la région où vous vous proposez de déménager.

Toute personne qui loue ou occupe un logement dans l'une de ces régions, contrairement à l'ordonnance, commet un délit et devra, en plus des autres sanctions, évacuer les lieux et la région à ses propres frais.

(Cette ordonnance est émise en conformité avec les règlements affectant les logements d'urgence, arrêté ministériel C.P. 9439 du 19 décembre 1944.)

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

ES-6NF

M. A. Lamanque est nommé président de la C. de Commerce Rurale à St-Timothée

Les élections des officiers eurent lieu lundi dernier — M. J.-Léo Montpetit est nommé président honoraire — Les activités de l'année — Autres questions

La Chambre de Commerce Rurale de St-Timothée, fondée il y a à peine un an, sera dirigée pour le prochain terme par M. André Lamanque. M. Lamanque entrera en fonction prochainement.

Au cours de l'assemblée générale, tenue lundi soir dernier, avant l'élection des officiers pour 1945-46, le comité sortant de charge fit rapport des activités de la Chambre de Commerce Rurale depuis sa fondation en juin 1944. Les membres présents ont félicité les directeurs sortant de charge pour le magnifique travail accompli au cours des derniers treize mois, travail qui est de nature à faire progresser ce coquet petit village du comté de Beauharnois.

L'élection des officiers donna le résultat suivant: Président, M. André Lamanque; vice-président, M. Marcel Perron; directeurs, MM. Ovilâ Julien, Hermas Montpetit, René Julien et Roland Paquette. Le secrétaire-trésorier sera choisi au cours de la prochaine réunion du comité exécutif de la Chambre Rurale. Le poste d'aviseur légal a été encore une fois confié à Me Maurice Perron.

M. Lamanque, s'adressant aux membres, déclara qu'il fera toujours en son possible pour faire de son village un endroit où il fait bon vivre et qu'il prendra les mesures nécessaires pour le faire progresser. Les autres nouveaux mem-

bres du comité exécutif adressèrent également la parole et promirent leur collaboration au nouveau président.

Comme marque de reconnaissance, les membres présents adoptèrent à l'unanimité une résolution nommant M. J.-Léo Montpetit, président sortant de charge, au poste de président honoraire. Cette nomination a été chaleureusement accueillie.

St-Timothée, un des plus petits villages du comté de Beauharnois, est aussi un endroit où les activités sont très nombreuses. Le fait que la Chambre de Commerce Rurale de l'endroit compte actuellement 69 membres en règle est bien un indice que tous les bons groupements sont encouragés à cet endroit.

Au cours de la prochaine réunion, M. Lamanque et ses nouveaux officiers étudieront la question du choix des délégués pour le congrès annuel de la Fédération des Chambres de Commerce Cadette de la province qui aura lieu à Granby à la fin du mois d'août prochain.

La réunion prochaine des Anciens élèves du collège de St-Timothée sera aussi une question étudiée par le comité exécutif lors de sa prochaine assemblée. Cette réunion aurait lieu au cours de la semaine prochaine, nous apprend-t-on de source autorisée.

Les deux frères ...

(Suite à la page 10)

chain. En effet après plusieurs démarches, Bob LeBel a réussi à boucler un combat comprenant les deux frères Lortie, Paul et Bob, contre les deux vilains de l'arène, Harry Madison et Monty Ladue.

Ceux qui aiment l'action seront servis à souhait dimanche prochain. Ce combat sera de deux dans trois et nous en fera voir de toutes les couleurs. Bob Lortie qui tente un retour dans nos arènes après s'être brisé une jambe l'an dernier contre Madison a un certain compte personnel à régler contre cet adversaire.

Sério ne fit qu'une apparition ici au début de la saison et il dut être disqualifié. Comme on le sait, Valois aime à se faire justice lui-même et Sério n'aura qu'à bien se tenir s'il veut résister jusqu'à la

limite du combat qui est cédulé pour 30 minutes.

Dans la deuxième préliminaire, Eddy Ben Jackson rencontrera le scientifique Mike Demetre dans un combat de 20 minutes. Etant des lutteurs scientifiques au possible, ces deux pugilistes feront les délices de ceux qui préfèrent un combat scientifique et les prises les plus diverses.

Le levée du rideau se fera avec Tiger Délisle et Young Sennenberg. Il n'est pas nécessaire de commenter beaucoup ce combat, il suffit seulement de savoir que le gagnant de ce combat entend lancer un défi à Jean-Louis Renaud, le champion mi-moyen.

Dimanche prochain sera donc le rendez-vous de ceux qui aiment à passer une soirée remplie d'émotions et de surprises. Les billets peuvent être réservés immédiatement en téléphonant à 1292.

- CONSULTATIONS
- COMPTABILITE
- IMPOT SUR LE REVENU
- TENUE DE LIVRES

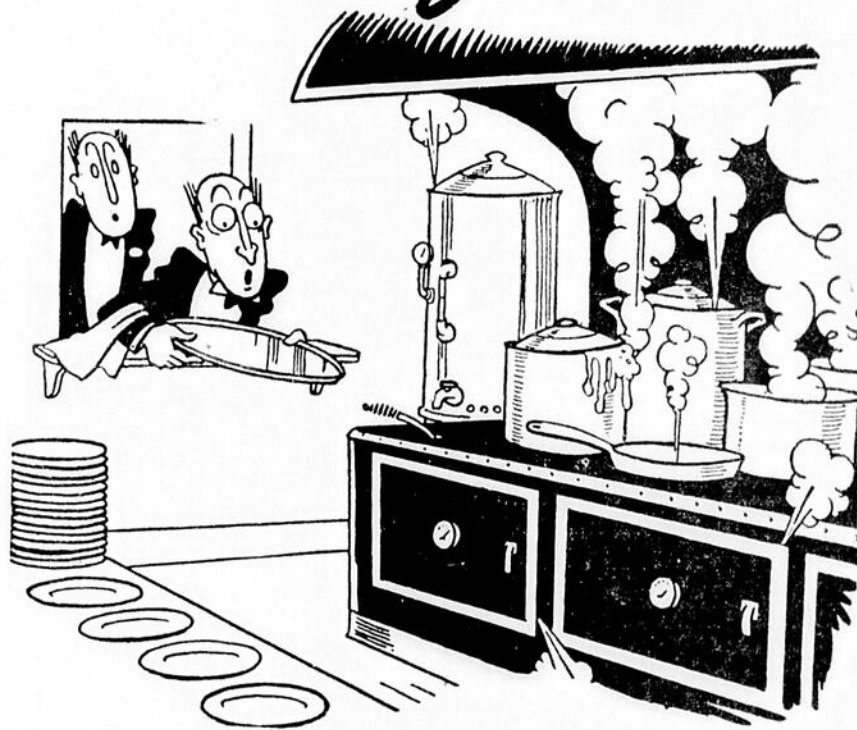
ROBERT SAUVÉ B.A.

TEL. 706

57, rue Nicholson

VALLEYFIELD, P.Q.

Où est Gos ?



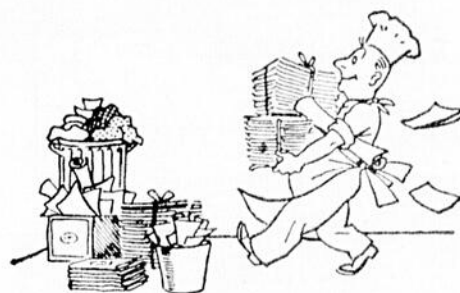
Il récupère journaux et chiffons pour aider à l'effort de guerre

Il existe toujours une grande pénurie de papier de rebut pour fabriquer les récipients nécessaires à nos combattants ainsi que des boîtes et cartonnages pour le transport des denrées aux peuples de pays libérés de l'Europe.

A nous de mettre de côté tous les cartonnages, papiers d'emballage, boîtes en papier, vieux journaux, magazines et chiffons qui nous tombent sous la main. Les maisons de commerce peuvent aussi aider en se débarrassant de tonnes de vieux dossiers et correspondance de bureau.

Quand vous aurez mis de côté au moins 50 livres de papier de rebut et de chiffons, emballez-les séparément, ficellez soigneusement et mettez-vous en rapport avec votre Comité de Récupération.

Le besoin est pressant—Mettez-vous à l'oeuvre dès aujourd'hui!



Contribuée par la
BRASSERIE

Dow

MONTRÉAL D-90. F

BUVEZ



... IL ETANCHE LA SOIF


LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'EPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



LA CIE. **DION** LIMITEE
TEL. 318 VALLEYFIELD

Au VICTORIA
P. CHARETTE et G. GENDRON, props.
Le restaurant idéal pour un bon repas à toute heure du jour et de la nuit.
BAR-B-Q
BIERES et VINS
Cigares - Journaux - Liqueurs
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



LANIEL & FILS, Enrg.
Horlogers-bijoutiers
23b, rue St-Laurent, Valleyfield
MONTRES "GRUEN" QUALITE ET PRECISION

Le résultat des "télégraphes" sera connu le 2 août prochain

Cette affaire a fait courir nombreuses rumeurs — Me Lionel Cossette représente la défense — Une cause qui remonte au 11 juin dernier, jour de votation au Canada

Deux jeunes filles de la ville de Valleyfield comparaissaient devant le Magistrat Régnier, jeudi dernier, accusées d'avoir passé des "télé-

Ulric Boyer passera trois jours à l'ombre

En cour du recorder lundi dernier

Un homme d'un certain âge, demeurant à Valleyfield et répondant au nom de Ulric Boyer a comparu en cour du recorder lundi dernier pour répondre à une accusation portée contre lui par un citoyen de la ville.

Il était accusé d'avoir exposé sa personne d'une manière indécente dans le parc Salaberry, une journée de la semaine passée. Après une bonne remontrance faite par M. le recorder, il fut enfin condamné à \$5.00 d'amende et les frais ou à défaut de paiement trois jours de prison.

Pour une raison ou pour une autre, notre individu opta pour la sentence de trois jours. Il est toujours à espérer que ces trois jours à la prison locale lui refroidiront un peu les sangs.

—0—

Un homme accusé d'avoir intervenu dans les devoirs d'un constable s'en est tiré pour une sentence suspendue. Comme l'explique le bonhomme, "c'est ma première comparution, et c'est surtout ma dernière."

—0—

Un pochard comparaissait en cour lundi dernier sous l'accusation d'avoir été pris à déguster des boissons enivrantes dans le Parc Sauvé. Il s'en est tiré toutefois avec une sentence très minime. Il demeure dans une petite ville près de Valleyfield.

AVIS A NOS LECTEURS

Nos lecteurs sont priés de prendre note qu'un grand nombre de nouvelles qui se sont déroulées dans notre région mercredi ne paraissent pas dans cette édition. Ces nouvelles ont été expédiées à notre atelier mais elles n'ont pas encore atteint leur destination au moment où il nous faut nécessairement aller sous presse.

Des nombreuses photos locales ont été omises pour la même raison.

La direction

La paroisse de...

(Suite de la page 1)

des agapes Mgr D. Neveu présenta les hommages de l'assistance à l'heureux jubilaire. M. le curé Palement remercia l'assistance pour le grand honneur qu'on lui faisait ce jour-là.

Durant la soirée, une grande fête paroissiale mit un terme à cette journée mémorable. Un magnifique programme de chants et de déclamations fut présenté par les diverses organisations de la paroisse de Ste-Philomène.

nière dont les choses se sont passées le jour du scrutin et tout particulièrement lorsque les deux demoiselles se présentèrent à ce poll de votation. Il déclara que les deux filles à la barre étaient celles qui se sont présentées à son poll de votation sous de faux noms. Un autre témoin corrobora les affirmations de M. Lefebvre.

Le jugement sera rendu le 2 août prochain à Valleyfield.

Les plus importantes courses de la saison dimanche prochain à Valleyfield

Une bourse totale de \$1,100.00 — Un grand free-for-all de \$500.00 — Dimanche après-midi à 2.30 — Des classes de 2.27 et 2.23

Dimanche prochain les amateurs de courses sous harnais pourront assister à l'un des meilleurs programmes qui sera présenté au cours de la saison à Valleyfield.

On sait que la mauvaise température a obligé les promoteurs, MM. Vinet, Cholette et Crépin, d'ajourner leur matinée de courses qui devait avoir lieu il y a deux semaines, mais ils entendent reprendre le temps perdu en présentant un programme de premier choix dimanche prochain, alors que trois classes seront disputées pour un total de \$1,100.00.

La principale épreuve de la journée sera un grand free for all avec

une bourse de \$500.00 comme enjeu, tandis qu'il y aura deux autres épreuves de trot et amble pour les classes de 2.27 et 2.23 dans lesquelles deux secondes seront allouées aux trotteurs. Chacune de ces courses sera pour une bourse de \$300.00.

Il est à noter que ceux qui assisteront aux courses dimanche prochain auront aussi l'avantage de visiter le Daniel's Show qui opérera aussi ce même jour.

S'il faut en juger par les nombreuses inscriptions reçues pour la réunion remise il y a quinze jours, chacune des courses sera des mieux remplies et l'on peut être assuré d'une forte compétition.

Comme on le sait, Irene Scott eut une très forte compétition dimanche dernier alors qu'elle prenait part aux courses qui se déroulaient aux Cèdres. Elle ne put prendre les trois "hits" de suite comme par le passé et dû s'avouer vaincu par la longueur d'une tête au cours du deuxième "hit".

Comme on peut le constater, dimanche prochain sera peut-être la journée des surprises pour beaucoup de personnes.

Pour la première fois à Valleyfield, les paris-mutuels feront leurs apparitions au cours du programme de dimanche.

Jeune aviateur de retour chez les siens

Il a fait trente-trois envolées au-dessus de l'Allemagne

La semaine dernière, la famille de M. Omer Lalonde, de Valleyfield, a éprouvé une très grande joie en apprenant le retour d'un de ses membres qui était en service dans le Corps d'Aviation Royal Canadien.

Après avoir passé plusieurs mois outre-mer, leur fils, Gérard Lalonde, était de retour à la maison et c'est dire que toute la famille était en fête.

L'aviateur Lalonde occupe le grade de sous-lieutenant d'aviation et il fit trente-trois envolées au-dessus de l'Allemagne. Enrôlé en mars 1943 il partait pour l'Angleterre le même mois de l'année suivante. Il revint au Canada la semaine dernière à bord du bateau Ile de France avec plusieurs autres aviateurs. Actuellement il est en congé pour quelques semaines.

Grande vente de chapeaux



Bon chapeaux de feutre pour travail. A partir de **50c**

Aussi chapeaux de pailles. Toutes les grandeurs, toutes les couleurs. Très beau choix.

Service privilégié pour le militaire licencié...

Tous les militaires qui ont obtenu leur licenciement de l'armée canadienne peuvent obtenir des prix spéciaux. Nous leur accordons également une attention tout à fait spéciale.

Pour vos habits faits sur mesure

Choix d'habits en gabardine et autres. A partir de

\$23.50 à \$45.00

Complets d'été avec chemise et pantalon légers. Aussi gilets sports. Prix

\$4.50

et plus



FOURRURES STIGUY
F U R S